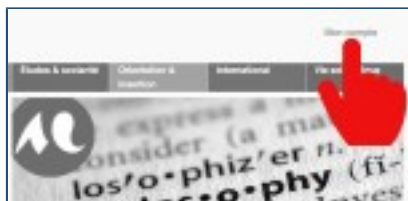


Activez votre compte informatique !

Du 7 juillet 2024 au 9 octobre 2024



Votre inscription à l'université est terminée ?

Si c'est votre première inscription à l'université Bordeaux Montaigne, vous pouvez maintenant activer votre compte informatique.

Une démarche indispensable

L'activation de votre compte informatique est indispensable pour avoir accès durant l'année universitaire à :

- * votre emploi du temps
- * votre boîte mail institutionnelle
- * vos cours en ligne
- * vos résultats d'examen en fin de semestre
- * et à l'ensemble des services numériques de l'université

Pour activer votre compte

1 - **Munissez-vous de votre justificatif d'inscription** (reçu par mail) sur lequel vous trouverez votre identifiant et la clé pour activer votre compte.

2 - **Visualiser la vidéo ci-dessous** qui explique la démarche d'activation

3 - Puis **rendez-vous sur la page "Mon compte"** : <http://etu.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/outils/mon-compte.html>

Le tutoriel vidéo :

En cas de difficultés consultez l'aide en ligne

Sur le même thème :

UBMontaigne : téléchargez l'appli de l'université



L'Université Bordeaux Montaigne propose son application mobile "UBMontaigne". Elle est disponible gratuitement et à destination des étudiant-e-s et personnels.

[en savoir plus +](#)